

# Domaine Public 873 DP

J.A. 1000 Lausanne 1 27 août 87  
Hebdomadaire romand Vingt-quatrième année

## Mauvaises Freyquentations

La Commission fédérale des cartels pourra faire l'économie d'une enquête. Et même si concentration il y avait eu par rachat du groupe Jean Frey (*Weltwoche*, *Bilanz*, *Sport*, publications spécialisées, bâtiments, imprimeries notamment) par ses principaux concurrents helvétiques (Ringier, *Tages Anzeiger*, Curti), le droit fédéral n'aurait pas été armé pour empêcher un tel phénomène. Ainsi en ont décidé les puissants milieux économiques lors de la dernière révision de la loi sur les cartels en 1985.

A défaut d'instrument légal, l'intérêt public à l'existence d'une presse diversifiée a été préservé par les réticences de Max Frey - le propriétaire unique des éditions Jean Frey - à céder son entreprise à des concurrents directs. Et très probablement a-t-il surtout été séduit par l'offre alléchante du financier Werner K. Rey: un paquet d'actions de la Holding Omni, la société acquéreuse, qui pourrait bien valoir entre 400 et 500 millions, lorsque Rey offrira cet automne une partie de son capital au public.

Positif donc que Ringier n'ait pu faire l'affaire. Certes un grand groupe de presse peut assurer des espaces d'autonomie en son sein, il peut jurer de maintenir la diversité des opinions. Il le peut, mais rien ne l'y oblige. On se souvient des promesses de J. Goldsmith lorsqu'il racheta *l'Express* à JJSS. Quelques mois plus tard il remerciait Olivier Todd. La ligne d'une publication dépend du bon vouloir de son éditeur, et quand un éditeur collectionne les titres, c'est un peu de la liberté d'expression qui s'étirole. Lorsqu'un Niklaus Meienberg agace le propriétaire du *Tages Anzeiger*, il trouve à s'exprimer dans les colonnes de la *Weltwoche*. Où publiera-t-il quand les principaux journaux dépendront d'un seul homme?

La concurrence médiatique reste le meilleur garant de la libre circulation de l'information. Mais le rachat du groupe Jean Frey par Werner K. Rey n'est pas pour autant satisfaisant. Max Frey a voulu assurer l'existence future de son entreprise, en misant plus sur la solidité financière de Rey que sur la capacité de gestion de ses héritiers. Ce faisant il associe son groupe de

presse à un conglomérat où l'on trouve pêle-mêle entreprises industrielles et de services, participations financières.

Si une société de presse doit équilibrer ses comptes pour vivre, il n'est pas sûr qu'elle obéisse aux mêmes règles économiques que n'importe quelle production: une fabrique de boulons à la limite de la rentabilité fermera ses portes ou s'adaptera à la demande. Un journal est un produit qui remplit encore une fonction sociale: le niveau de profit qu'on peut en tirer n'est pas seul en cause. De Rey, financier, on peut craindre qu'il ne soit sensible qu'aux chiffres. La manière dont, il y a une dizaine d'années, il a vidé Bally de sa substance justifie cette crainte.

Face aux grandes manoeuvres qui se préparent dans le secteur médiatique, l'urgence commande d'établir les règles d'une concurrence adaptée à ce "produit" particulier. Elle devrait à la fois mettre des limites aux concentrations, aux positions dominantes et, face aux hommes de finance style Rey, Goldsmith ou Bouygues, définir le cadre des chartes de l'indépendance rédactionnelle.

JD

### 1<sup>ER</sup> AOÛT Hofstetter et les motards

■ Dans DP 872, nous écrivions que le Conseiller d'Etat bernois Benjamin Hofstetter avait été "désinvité" par les autorités de Moutier.

La Municipalité de cette ville a tenu à rectifier de la manière suivante:

"M. Hofstetter a été "désinvité" par le Président de la Société d'embellissement et de développement, responsable de l'organisation de la manifestation du 1<sup>er</sup> Août. Le Maire a regretté cette absence. Le Comité de soutien aux sports motorisés avait adressé une pétition au Conseil municipal afin qu'il fasse usage de son droit de veto pour empêcher M. Hofstetter de venir à Moutier. Le Conseil municipal a décidé de ne pas y donner suite, étant bien trop attaché à la liberté d'expression pour empêcher une personnalité de s'exprimer à Moutier.

# Stop aux bombes

■ (y) Elément de la société de consommation et symbole de sa pulsion de gaspillage, l'emballage perdu fait périodiquement l'objet de vives critiques, au nom de l'usage ménager des ressources, de la lutte contre l'augmentation du volume des déchets, et de la simple logique, laquelle n'a rien à faire des contraintes de la vente en libre service, ni des petites commodités des usagers.

En ce moment, les boîtes à boissons ("les canettes" des Québécois) se trouvent dans le collimateur: on sait toute la bêtise écologique de "cet emballage inutile, gaspilleur d'énergie et polluant", pour parler comme les consommatrices (*J'Achète Mieux*, juillet-août 1987, p.25). D'ailleurs, Coop vient de renoncer à vendre des boissons en boîtes et – plus sagement encore – la Migros n'en a jamais inscrit dans son assortiment.

Autre campagne du moment: la bombe aérosol, plus précisément les chlorofluorocarbones (CFC), utilisés comme gaz de propulsion de certains produits conditionnés en sprays. Une fois libérées, ces dangereuses substances volatiles s'en vont attaquer la couche protectrice d'ozone, qui sert de vaste filtre antirayons ultraviolets, dont nous ne saurions soutenir la diffusion directe sans graves ennuis (cancer de la peau notamment). L'immixion de gaz CFC atteint les 5000 tonnes en Suisse, dont la bonne moitié sans doute à partir des aérosols, le solde provenant d'autres utilisations, dans la réfrigération, le nettoyage chimique et la fabrication de matériaux d'isolation ou d'emballage (y compris les barquettes Mac Donald).

## Interdiction même aux USA

De toute évidence, l'application sprays est la plus facile à éliminer. Elle est d'ailleurs interdite depuis plusieurs années aux USA, Canada et Japon, ainsi que dans certains

pays scandinaves (Norvège et Suède). En Suisse, une ordonnance prévoit certaines restrictions à l'utilisation des CFC à partir du 1<sup>er</sup> septembre 1988. Avec une année d'avance, les organisations de consommateurs, FRC en tête, vont lancer un boycott des bombes aérosols. De toutes les bombes, jusqu'à plus ample informé. Avec solutions de remplacement puisqu'elles existent: sticks ou rollers pour le déodorant, vaporisateur pour la laque à cheveux, crème au lieu de mousse pour le rasage ou la protection solaire, produits de nettoyage traditionnels au lieu de sprays pour le four, les taches, etc, etc.

De 1977 – au lendemain des premières alertes – à 1982, le pourcentage des CFC utilisés pour les aérosols remplis en Suisse a passé de 100% à moins de la moitié (38,8%). Dans le même temps, la part des CFC à l'ensemble des gaz de propulsion a baissé de 83% à 39%. Sans qu'il soit possible d'établir un lien de causalité clair, on peut penser que les progrès obtenus par l'industrie l'ont été sous la pression des motions Christinat (15.12.79) et Bauer-Lagier (15.12.82), promptement transformées en postulats, respectivement par le Conseil national en septembre 1980 et par le Conseil des États trois ans plus tard.

## Démonstration à faire

Une première campagne antisprays avait déjà provoqué un net recul de ce mode de conditionnement, apparu vers le milieu des années soixante et dont la vogue a sans doute atteint son maximum dans le début des années septante, avant le premier choc pétrolier et toute la discussion déclenchée par le Club de Rome sur la limitation des ressources.

Le boycott qui va être lancé début septembre devrait montrer aux fabricants, aux distributeurs et au législateur, que les consommateurs ont une mesure d'avance sur eux

tous et acceptent de renoncer à une commodité nuisible, quand il y a possibilité de substitution ne présentant pas les mêmes risques pour l'environnement. Démonstration à l'intention des pessimistes et de tous ceux qui voient en l'être humain un incorrigible égoïste, soucieux de son seul intérêt personnel immédiat.

Démonstration utile aussi pour les "fondamentalistes", qui ne peuvent accepter que les changements de comportement affectant la vie quotidienne et les habitudes de consommation constituent de véritables révolutions individuelles, ouvrant une voie moins prestigieuse mais finalement plus sûre au changement de société. Les plus belles déclarations politiques et les programmes électoraux les mieux formulés bouleversent moins de choses que le renoncement aux sprays, le recyclage du papier ou de l'aluminium, la réutilisation du verre, la reprise des piles et batteries, le compostage des déchets qui s'y prêtent, etc – pour en rester au seul secteur poubelles.

Mais toutes ces mesures ne prennent leur sens que si elles servent d'illustration à une philosophie profondément politique, les plaçant dans une perspective globale de préservation du milieu vital pour ceux qu'il abritera demain.

## DP Domaine Public

### Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley

Rédacteur: Marc-André Miserez

Ont collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy

Anne-Marie Bossy

André Gavillet

Yvette Jaggi

Charles-F. Pochon

Point de vue:

Jean-Louis Cornuz

Abonnement:

63 francs pour une année

Administration, rédaction:

Case 2612, 1002 Lausanne

Saint Pierre 1, 1003 Lausanne

Tél: 021 / 22 69 10 CCP: 10 - 15527-9

Composition et maquette:

Domaine Public

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA

# Francophonie encore floue

■ (cfp-mam) A quelques jours de l'ouverture du deuxième Sommet francophone, auquel la Suisse – neutralité oblige – ne participera qu'à titre d'observateur, deux organisations francophones ont manifesté leur mécontentement. La Conférence des minorités ethniques de langue française et le Mouvement romand demandent aux cantons francophones, et plus particulièrement au Jura, de former leur propre délégation et de l'envoyer à Québec. Dé-marche symbolique, mais qui révèle un certain flou autour de la notion même de francophonie.

On voit mal les gouvernements cantonaux violer le droit fédéral et se rendre au Sommet en tant qu'Etats jouissant de la souveraineté internationale, comme semble le souhaiter Roland Béguelin.

Si la francophonie ne peut pas être une alliance entre Etats, qu'est-ce au juste? Le terme est récent, son utilisation politique l'est encore plus et son sens n'est pas encore bien défini. La section francophone du dernier Salon du livre de Paris n'a guère contribué à clarifier les choses. Le public était invité à proposer une définition ou à choisir entre celle de l'académicien Maurice Druon et celle du poète Leopold Sedar Senghor.

## ET LA SUISSE ?

L'officialité fédérale semble bouder la francophonie. Il devrait pourtant y avoir moyen d'y trouver notre créneau, de contribuer à la compréhension internationale sans perdre notre sacro-sainte spécificité.

Les cinq organismes mentionnés par le Répertoire l'ont déjà compris. Ce sont:

- l'Association pour la recherche interculturelle (ARIC), Fribourg
- l'Association suisse des éditeurs de langue française (ASELF), Lausanne
- le Conseil international des radios-télévisions d'expression française, Genève
- l'Institut jurassien des sciences, des lettres et des arts, Neuchâtel
- le Mouvement romand (MR), Genève.

La version 1987 du *Répertoire des organisations et associations francophones* (éd. de la Documentation française), n'aide pas beaucoup à dissiper le flou artistique. Malgré trois avant-propos dus à des plumes prestigieuses, le guide est incomplet et malaisé d'emploi.

Il fournit des indications sur 246 organismes et associations (dont 15 sont étatiques), établis dans 15 pays. La France et le Canada viennent largement en tête avec respectivement 157 et 45 associations, suivis de la Belgique (22), la Suisse (5), le Brésil (4), le Chili (3), les Etats-Unis (2) et quelques pays qui n'en abritent qu'une seule.

La présence de certaines d'entre elles au répertoire de la francophonie – l'Association pour la diffusion de l'espagnol – a de quoi surprendre. Le classement est également bizarre. Pourquoi le Conseil pour le développement du français en Louisiane et le Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur ne sont-ils pas considérés comme organismes officiels?

Quelques lacunes également, comme la mention de cinq académies et l'oubli de la plus prestigieuse d'entre elles, l'Académie française. Les auteurs auraient pu s'inspirer de la brochure sur la francophonie publiée par Xavier Deniau, l'un des signataires des avant-propos, afin de ne pas omettre – entre autres – le Groupe des délégations de langue française à l'ONU, le Comité pour la langue de l'Europe ou l'Association des juristes de langue française.

Force est de constater que ce répertoire reflète des tendances. On y sent également la marque de la rivalité entre la France et le Canada pour s'assurer la première place dans une communauté en voie de formation.

## ZURICH Pollution contre vieilles pierres

■ Infrac – bureau d'étude pour la planification, le développement, l'environnement et les questions économiques – a évalué le coût de la pollution atmosphérique pour le domaine bâti du canton de Zurich, à l'exclusion des bâtiments historiques et de l'intérieur des locaux. Une estimation très prudente – seuls ont été pris en compte les coûts qui induisent des flux financiers; les frais de nettoyage des bâtiments non commerciaux sont exclus – chiffre le coût de la pollution atmosphérique à 120 millions de francs par an. Pour les trois quarts cette somme représente les investissements nécessaires pour assainir l'enveloppe des bâtiments prématurément vieillie par l'anhydride sulfureux (chauffage) et les oxydes d'azote (trafic).

## AUTOMOBILISTES En grève ... en 1936

■ (cfp) Le premier dimanche sans voiture a été le 5 juillet 1936. Les associations suisses d'automobilistes avaient invité leurs membres à ne pas sortir leur voiture en signe de protestation contre le renchérissement du prix de l'essence et contre le mélange d'alcool à l'essence, décidés par le Conseil fédéral comme contribution à l'assainissement des finances fédérales. Le mot d'ordre avait été suivi; des piquets de grève contrôlaient le mouvement et, par solidarité, les garages étaient fermés, ce qui excluait des interventions en cas de panne.

C'est certainement un des premiers cas de boycottage par des consommateurs.

Qui s'en souvient?

# BBC sortant du bain

■ (ag) Avoir son siège dans une ville thermale ne préserve pas du rhumatisme. Après l'eau chaude, BBC choisit donc la thérapie par l'eau froide.

Dans cette union Suède-Suisse, la leçon est de modestie pour la droite helvétique radicale et PDC, qui compte dans le canton d'Argovie et dans l'entourage de BBC quelques têtes étroites, aux oeillères doctrinaires, champions du libéralisme, pourfendeurs de toute ombre de socialisation à froid. Et voilà que le salut viendra d'un concurrent suédois, qui a grandi dans un pays dont le système éducatif est si égalitaire (et pourtant ils ont de meilleurs managers), où les entreprises doivent alimenter avec un pourcent de leurs bénéfices un fonds syndical de placement, un pays où se pratique la participation (deux représentants des syndicats sont membres du conseil d'administration d'ASEA). Le sang neuf, d'origine sociale-démocrate! De quoi rendre muets, on l'espère du moins, un Letsch ou un Anton Keller, car Volvo (présent aussi dans le pétrole, l'agro-alimentaire, la pharmacie), Ericsson, Electrolux et Saab ont poussé aussi sur le même terreau qu'ASEA. Certes un Gyllenhammar, président de Volvo, ou un Nicolin, président d'ASEA, s'affichent dans l'opposition. Mais la vitalité d'un peuple a plus d'un visage.

## Deux moitiés de prix inégaux

Ce qui frappe, dans la dernière décennie, c'est la forte croissance d'ASEA, même si le marché saturé et la concurrence acharnée ont posé aussi des problèmes à la société suédoise.

En conséquence, le 50% - 50% de la future holding, détenu par chacune des deux sociétés, crée une illusion sur l'égalité du marché conclu. Car BBC paie plus cher son 50% qu'ASEA. Pourtant le chiffre d'affaires de BBC est légèrement supérieur, de 13,8 mia contre 10,8; l'effort de recherche est nettement plus intense: 1 mia contre 0,3 mia. En

revanche la capacité de gain fait éclater une disparité totale: 522 mio pour ASEA contre 96 pour BBC qui, en 1986, n'a pas distribué de dividendes (les chiffres varient selon les sources et les modes de calcul mais le rapport reste en gros le même). Le cours des actions a enregistré cette différence de rentabilité. La capitalisation boursière des actions ASEA représente 5 milliards de francs suisses, soit deux fois plus que celle de BBC.

Pour corriger cette disparité, BBC apportera 800 millions par augmentation de son capital social et ASEA conservera, pour elle-même, d'importantes participations dont le 10% du capital d'Electrolux qui correspond au 49% des votes de ce groupe. La soule au profit d'ASEA est donc considérable.

Ce n'est pas DP qui prétendra refaire les calculs. Personne n'a jamais contesté que M. Leutwiler sache compter - mais il a aussi le goût du théâtre! En revanche la référence qui sert à l'évaluation de la valeur d'une entreprise mérite discussion. Certes le cours des actions reflète partiellement la capacité de gain, encore que d'autres facteurs le déterminent, notamment le marché national et international de l'argent. Mais la capitalisation boursière comme référence première peut entraîner une politique perverse: priorité donnée au dividende même au détriment du salaire ou de la recherche ou de l'investissement (ce ne fut pas le cas de BBC, mais précisément il le paie). Les actionnaires, au lieu d'essayer les risques en première ligne, car tel est leur rôle, deviennent les protégés de l'arrière.

## L'emploi

Personne ne se fait d'illusions. Le management sera suédois. Percy Barnevik, no 1, Thomas P. Gasser, no 2. Dans cette perspective le 50-50 a peu de chances de durer, d'autant plus qu'ASEA conserve de solides actifs hors corbeille commune. Il va de soi aussi que la fameuse sy-

nergie n'est pas la simple addition des chiffres d'affaires, de la recherche et des effectifs.

Comme la rentabilité de BBC par personne occupée est faible, c'est là d'abord que se feront les coupes. Leutwiler prévoyait 10 000 suppressions d'emploi; elles auront lieu et au-delà, mais avec cet avantage pour la direction suisse que les décisions douloureuses pourront être attribuées à la nouvelle société!

## Fin de la Raubwirtschaft

Dans les innombrables commentaires qu'a inspirés l'événement, Rita Flubacher, dans la *Weltwoche*, a souligné avec justesse l'ébranlement du mythe du capitalisme suisse. Il était (il est encore) caractérisé par une capacité exceptionnelle à franchir les frontières pour produire en Europe et dans le monde, tout en gardant, dans la forteresse, les centres de décisions, les états-majors, une partie de la recherche. Les gains réalisés à l'extérieur, rapatriés, incorporés à notre niveau de vie attestent (attestent encore) cette division internationale du travail. Descendus de leurs montagnes, comme à Grandson, les Suisses rentrent dans leur réduit avec le butin conquis. En le disant en termes peu aimables, c'est la Raubwirtschaft.

Elle a connu en électromécanique son Marignan.

## HUMOUR

C'est le "witz" qui court la bourse et que rapporte le *Tages Anzeiger* (15.8). Espérons que M. Percy Barnevik, qui a la réputation de ne jamais sourire, appréciera cet humour helvétique.

"Un cochon suisse et une poule suédoise se rencontrent sur la prairie verte et se lamentent sur le mauvais cours des affaires.

- Faisons ensemble 'oeufs et jambon', c'est encore ce qui marche le mieux, propose la poule

- Oui, mais comment? demande le cochon.

Et la poule d'expliquer:

- Très simple: tu fournis le jambon et moi, les oeufs."

## De mariage en fusion

BBC pourra en 1991 fêter, avec les feux d'août, son centenaire. La naissance de la société suivit de quelque neuf mois un heureux mariage. Rappelons les circonstances:

"Charles Eugène Lancelot Brown (1863-1924) était le fils d'un ingénieur anglais, Charles Brown (1827-1905) qui avait contribué à assurer à Sulzer, puis à la Fabrique suisse de locomotives de Winterthur (SLM) et à la Fabrique de machines d'Oerlikon (MFO) un renom international. C.E.L. Brown avait hérité des dons exceptionnels de son père. A vingt-deux ans, il dirigeait la division d'électrotechnique d'Oerlikon (MFO). A ce titre, il construisit la première locomotive électrique et en 1891 il réalisa le premier transport d'électricité à grande distance entre la centrale de Lauffen sur le Neckar et l'exposition internationale d'électro-technique de Francfort. A vingt-huit ans, il était ainsi une autorité européenne en électro-technique. Walter Boveri (1865-1924), fils d'un médecin de Bamberg (Bavière), était diplômé de l'Ecole industrielle de Nuremberg. En 1885, il entre à la MFO où C.E.L. Brown le nomma chef du service de montage des machines électriques. Une amitié ne tarda pas à se nouer et en 1887, déjà, naquit l'idée de fonder une entreprise qui leur serait propre. Les fonds manquaient; en vain W. Boveri sollicita l'appui de nombreux banquiers. En 1890, W. Boveri trouva femme et argent. Son beau-père, le "soyeux" zurichois Conrad Baumann, se déclara prêt à avancer Fr. 500 000.-. 1891. Fondation de la Société en commandite Brown, Boveri et Cie."

Extrait du cahier spécial DP "Essai sur le capitalisme suisse II nov. 1970.

## Devoir de vacances (bis)

■ (réd) Comme pour juillet (DP 872), nous avons procédé à une sélection des informations qui nous paraissaient les plus significatives de ce mois d'août.

**1<sup>er</sup> août.** A Genève, le Pavillon du désarmement contigu au Palais Wilson est détruit par un incendie. Propriété de la ville de Genève, ce bâtiment abritait diverses activités dans l'attente d'une rénovation et d'une affectation définitive. Ces dernières années le feu semble avoir une prédilection particulière pour les bâtiments publics dont la restauration ou la conservation a été décidée (Hôtel Métropole, Palais Wilson déjà, villa Edelstein entre autres).

**4 août.** Les jeunes démocrates du centre du canton de Berne avaient annoncé une conférence de presse dans le Jura pour ouvrir leur campagne électorale fédérale. Histoire de répliquer à la présentation à Berne, par le gouvernement jurassien, de son livre blanc sur la réunification. Les jeunes politiciens bernois ont finalement présenté leur programme sur le quai de la gare de Delémont. Le lieu choisi fut d'ailleurs la seule originalité de la manifestation.

Les radicaux suisses auraient-ils peur de leur propre hardiesse? On pourrait le croire en les voyant présenter au creux de l'été leurs propositions pour vivifier la démocratie helvétique: introduction du référendum facultatif administratif qui doit permettre aux citoyens de se prononcer par exemple sur tout projet important d'infrastructure (centrale nucléaire, autoroute, etc.); droit de vote à 18 ans notamment. Qu'on se rassure, il s'agit là de propositions élaborées par une commission. Les instances du parti auront l'occasion d'ici l'automne de mettre la sourdine. On se souvient qu'en mai dernier l'assemblée des délégués avait refusé l'idée du référendum facultatif en matière de centrales nucléaires.

**6 août.** L'érosion des terres agricoles est une réalité. Les chercheurs du Programme national "Sol" l'ont ob-

servée dans deux régions-test (Gros-de-Vaud et Mittelland bernois). Responsables: la suppression des haies, l'usage de matériel agricole lourd, le goudronnage des chemins, la culture intensive du maïs et de la betterave notamment. Solutions: protéger le sol avec des déchets végétaux (mulchage), semer des engrais verts sur les terres nues et entre les cultures. Sans quoi 10% des terres cultivables sont menacées à terme.

**8 août.** Vacances abrégées pour quatre touristes indiens d'origine sikh. Trois d'entre eux ont été condamnés à cinq jours d'arrêts par un juge zurichois, pour activité lucrative illégale: ils avaient accepté une rémunération pour interpréter les lignes de la main. Ensuite de quoi ils ont été expulsés du territoire helvétique par la police des étrangers, le quatrième, innocent de tout délit, pour "présence indésirable".

**10 août.** Les démocrates-chrétiens suisses ont bien choisi leur slogan pour les élections fédérales de cet automne: "Des idées fortes pour une action sûre". Il n'en faut pas moins pour attirer l'attention de l'électeur en pleine torpeur d'août, par le biais d'une conférence de presse sur le thème de la procréation artificielle.

**12 août.** Les chimistes cantonaux sont inquiets du taux de nitrate dans les aliments et demandent une modification de la politique agricole.

**13 août.** L'assainissement à moyen terme de la décharge pour déchets toxiques de Kölliken (Argovie), fermée depuis avril 1985, coûtera 22,8 millions de francs. Mais les mesures à long terme et la surveillance de la décharge devront se poursuivre durant plusieurs siècles.

Dans son programme électoral intitulé "La Suisse aux Suisses", le parti républicain propose "l'arrêt de l'invasion afro-asiatique", la suppression de l'aide publique au développement, la revalorisation du fédéralisme et la protection du milieu vital. Rien de moins.

# De la parole aux actes

■ (jd) Six ans après l'introduction du principe de l'égalité des droits entre hommes et femmes dans la Constitution, les réalisations concrètes sont encore rares, trop rares même. Certes, le droit matrimonial a été révisé dans le sens de l'égalité des rôles au sein de la famille, mais en matière sociale et dans le domaine du travail on est encore loin du compte.

Le Parlement ne paraît pas particulièrement préoccupé par la concrétisation du principe d'égalité: lors de la session de printemps, le Conseil national a refusé d'exiger du Conseil fédéral des rapports réguliers sur la question; il a également rejeté l'idée d'une loi contre les discriminations, comme il avait précédemment refusé de légiférer sur l'égalité des salaires.

## Impulsions gouvernementales

Le gouvernement pour sa part ne reste pas inactif: l'administration étudie la situation salariale sur le marché du travail et les critères permettant de comparer différentes tâches. Et il n'est pas impensable que les autorités admettent dans un avenir proche

la nécessité de légiférer; en effet la voie judiciaire s'est révélée décevante jusqu'à présent: les femmes craignent à juste titre de perdre leur emploi si elles recourent au juge pour faire valoir leur droit à l'égalité de salaire, et les juges se sont montrés timorés. Par ailleurs le Conseil fédéral a annoncé pour l'an prochain la création d'un service au sein de l'Office fédéral de la culture, chargé de promouvoir l'égalité.

Le combat pour l'égalité de salaire est certes important, mais il ne doit pas cacher une exigence plus fondamentale encore, à savoir l'égalité d'accès à toutes les fonctions de la vie professionnelle. Seule la réalisation de cette égalité donnera tout son sens à l'égalité de rémunération. On sait en effet que les femmes actives

professionnellement (36% des actifs) occupent surtout des positions inférieures.

Dans le domaine de l'égalité, les règles de droit sont importantes mais elles ne suffisent pas à elles seules à faire évoluer la réalité. D'où l'importance que des entreprises et des administrations établissent des programmes d'action afin d'ouvrir la voie, de montrer concrètement les possibilités de promouvoir l'égalité dans le monde professionnel, mais aussi de mettre en évidence les difficultés et les résistances.

## Le rôle des entreprises

Il y a une année, un comité de dix personnes (voir encadré) s'est constitué en Suisse alémanique pour promouvoir cette idée. A noter que la conjoncture économique devrait faciliter la promotion de l'égalité puisque le marché du travail est actuellement tendu: un argument qui ne peut laisser indifférentes les entreprises et qui ne peut que les encourager à mieux utiliser des capacités humaines sous-employées.

Le comité s'est adressé à 80 entreprises connues pour leur capacité d'innovation, à l'administration fédérale et aux administrations cantonales et des villes. Ces employeurs ont été invités à participer à la concrétisation de l'art. 4, al.2 de la Constitution en intégrant dans leurs objectifs d'entreprise la promotion de l'égalité, en désignant des personnes responsables de cet objectif et en prenant les mesures adéquates.

## Démarrage modeste

317 réponses positives ont été enregistrées; parmi elles toutes les grandes banques, les trois multinationales de la chimie, des entreprises des secteurs des machines, de l'informatique, de l'alimentation, de la distribution, deux cantons, une ville, la Confédération et le CICR. Le comité d'initiative examine les programmes d'action, organise des échanges d'informations entre les responsables de l'égalité dans les entreprises. Il y a deux jours, il a organisé un séminaire à Zurich où les différentes actions réalisées ont été présentées.

## Six hommes et six femmes pour l'égalité

Les membres du comité "Taten statt Worte" (des faits au lieu de paroles)

Ulrich Bremi, conseiller national radical et entrepreneur,  
Rainer E. Gut, président du conseil d'administration du Crédit Suisse,  
Oscar A. Kambly, administrateur-délégué de Kambly,  
Arina Kowner, directrice du secteur culturel et social de Migros,  
Elizabeth Michel-Alder, rédactrice au *Tages Anzeiger Magazin*,  
Marc Moret, président du conseil d'administration de Sandoz,  
Lili Nabholz-Haidegger, avocate et présidente de la Commission fédérale pour les questions féminines,

Anne Rüffer, publicitaire,  
Lilian Uchtenhagen, conseillère nationale socialiste, directrice Coop Zurich,  
Eberhard Ulich, professeur à l'EPFZ, Institut de psychologie de l'organisation et du travail,

et plus récemment pour la Suisse romande:

Claude Bonnard, conseiller national libéral et président de la Convention patronale de l'horlogerie,  
Yvette Jaggi, conseillère nationale socialiste et directrice des finances de la ville de Lausanne.

L'objectif pour cette première année est de tester des modèles de mesures qui puissent être adaptés par d'autres entreprises et administrations.

Cette action peut paraître quantitativement dérisoire. Mais elle n'en est qu'à ses débuts. En tablant sur l'engagement volontaire des entreprises les plus motivées, le comité espère susciter des expériences de qualité, forgées dans la pratique, qui de ce fait sont susceptibles de faire tache d'huile. Déjà en Suisse romande un groupe analogue vient d'être constitué à l'initiative de la présidente de l'Association suisse pour les droits de la femme, Christiane Langenberger-Jaeger.

## DP Magazin

■ Le numéro 32 (8 août 87) de l'excellent hebdomadaire *Tages Anzeiger Magazin* présente un reportage-portrait sur *Domaine Public*. Six pages dues à la plume de Heinz Heer et à l'objectif de Georg Stärk. DP a même les faveurs de l'éditorialiste Elisabeth Michel-Alder, qui voit dans ce petit journal alternatif, intellectuel et indépendant, un bien précieux pour le public suisse. Le texte présente une vision un peu idyllique des choses. Malgré cela, le but semble atteint: faire connaître à nos concitoyens d'outre-Sarine un peu de ce qui se passe ici. DP tente de le faire en sens inverse depuis bientôt vingt-cinq ans. Merci donc au *Magi*.

## Rupture

Au mois d'août, je me venge.  
Je casse brutalement les liens  
qui nous unissent.

Avec une joie voluptueuse.  
Je l'exclus, je l'ignore.  
Superbement.

Lui s'en moque.

Il sait bien que dès les premiers  
jours de septembre  
il me reprendra dans ses filets  
pour presque toute une année.

Le temps.

Anne-Marie Bossy

## Le petit beurre de l'égalité

Depuis le 10 juillet, et chaque semaine, le *Tages Anzeiger Magazin* présente les projets et les réalisations d'une entreprise ou d'une administration en matière d'égalité. Déjà parus: Kambly, Crédit suisse, Sandoz, IBM suisse, canton de Thurgovie, administration fédérale.

L'exemple de la fabrique de biscuits Kambly:

**1. Horaire.** L'horaire quotidien, hebdomadaire et annuel est fixé individuellement en fonction des besoins du couple et de la famille. Il est possible de partager la place de travail et d'effectuer certains travaux à domicile.

**2. Prestations.** L'évaluation des postes de travail tient compte positivement des critères féminins. L'entreprise accorde un congé maternité prolongé et garantit la réintégration; un fonds patronal permet

d'améliorer la rémunération des mères qui désirent reprendre le travail d'abord à temps partiel.

**3. Politique du personnel.** L'entreprise facilite la réintégration des femmes qui ont interrompu leur activité professionnelle pour des raisons familiales. Lorsqu'une place de cadre est à repourvoir, la priorité est donnée aux candidates. Egalité en matière de perfectionnement professionnel.

**4. Infrastructure.** Le restaurant de l'entreprise est ouvert aux familles du personnel. Kambly soutient les activités organisées par le personnel: crèches, transport des enfants et des employés, devoirs scolaires surveillés, ... L'entreprise propose à ses employés des cours de cuisine et de puériculture; elle aide les autorités et les institutions qui visent des buts analogues.

## Faut-il avoir peur des skinheads?

■ (réd) On a pu les voir à l'œuvre sur les stades de football et plus récemment dans des manifestations à la mémoire de Rudolf Hess. Les "skinheads" (têtes de peau), ainsi nommés à cause de leur crâne rasé, ont la réputation d'être des gens de mauvaise compagnie.

Il y a quelques mois, la télévision française leur avait consacré un dossier. On pouvait les voir s'entraîner au combat de rue dans une galerie désaffectée du métro parisien. Devant les caméras, un des leaders du mouvement était venu exposer – le visage courageusement masqué – la "philosophie" de son action: "j'aime pas les nègres et les bougnoules, et ceux qui ne sont pas d'accord avec moi, je leur pisse à la raie". Il y aurait de quoi sourire si ces charmants jeunes gens ne passaient de temps en temps à l'action.

La révolte de l'imbécilité est-elle en train de se reconverter en force de frappe de l'extrême-droite politique? A en croire un dossier établi par la *Wochenzeitung* (no 31 du 31.7.87.),

c'est chose faite dans notre pays. Des skinheads reconvertis dans l'action politique ont fondé il y a deux ans un "Nouveau front national", un mouvement qui recrute surtout en Argovie, à Bâle et à Schaffhouse. Convaincus de la supériorité de la race blanche, partisans de l'apartheid, ils militent pour la sauvegarde de la Suisse et de la nature. L'Action nationale (dont plusieurs d'entre eux sont membres) a proposé au Front un apparentement pour les élections fédérales.

Dans le même temps le nombre des agressions et des contre-manifestations dans le plus pur style nazi a augmenté de manière significative: passage à tabac de Tamouls, de punks, de gens de couleur, croix gammées peintes sur le domicile d'un militant du droit d'asile, dégâts dans un cimetière juif. Les coupables ne sont pas toujours identifiés, mais les arrestations opérées et les tracts laissés sur place montrent qu'il s'agit de groupes d'extrême-droite qui recrutent parmi les skinheads.

## Deux mille cinq cents ans d'imbécilité dangereuse

Aimez-vous les pierres tombales?

Cimetière dans le val d'Angrogne (vallées vaudoises du Piémont), tombe du *pasteur*: "Quoique mort, il parle encore". Tombe de sa femme: "Elle a fait ce qu'elle a pu".

A part quoi, je n'ai pas eu entre les mains les journaux suisses, et par conséquent j'ignore ce qu'ils ont pu dire de la mort de *Rudolf Hess*. Les journaux italiens... Tout au long des colonnes et des colonnes consacrées à ce fait-divers, je pensais à la disparition de *Béria*, dans les années 50. Et tous les journaux de publier de longs articles, signés de "kremliologues" consacrés: "Où est *Béria*?" Les uns annonçaient que sans doute, il avait choisi la liberté; d'autres croyaient le savoir en Crimée. Jusqu'au jour où parut *le seul article* sensé sur la question, celui de Jack Rollan dans son *Bonjour* hebdomadaire. "OU EST BERIA" annonçait le papillon. On ouvrait, on cherchait... Jusqu'à ce qu'on découvre en dernière page un minuscule entrefilet: "Où est *Béria*? On n'en sait rien"!!!

Dans quelles circonstances Hess est-il mort? On n'en sait rien. Pourquoi avait-il passé en Ecosse? (je me souviens: ce jour-là, nous avions un travail de maths, avec le bon monsieur Melet) On n'en sait rien! Pourquoi le gardait-on non seulement emprisonné, mais encore à peu près isolé? On n'en sait rien! Seulement, voilà qui ne remplit pas un journal!

A part quoi, encore, j'ai lu une biographie de *Bertha von Suttner*, la grande pacifiste allemande, auteur d'un roman qui eut un immense succès: *Die Waffen nieder* (1889) et lui valut une lettre de Tolstoï: "La suppression de l'esclavage a été précédée par le célèbre livre d'une femme, H. Beecher-Stowe. Dieu puisse-t-il faire en sorte que la suppression de la guerre suive votre œuvre." (1)

Hélas...

Au fil des pages, on suit le débat passionnant qui l'oppose à Alfred Nobel – elle pensant que si l'on veut la paix, il faut préparer la paix; lui se flattant de l'illusion que son invention de la dynamite rendra les guerres tellement effroyables qu'elles ne sauront manquer de disparaître, aucun gouvernement n'osant plus y recourir pour régler ses difficultés. Avec pour toile de fond l'habituel chœur des Gnafrons, répétant sans se lasser (et depuis deux mille cinq cents ans) leur litanie imbécile: *Si vis pacem, para bellum* – et comme ils sont le plus souvent au pouvoir, préparant la guerre (depuis deux mille cinq cents ans!) avec l'heureux résultat que l'on sait... Trop tard, Alfred Nobel se rendit aux arguments de son amie et fonda le "Prix Nobel de la Paix" qu'elle obtint en 1905. Elle avait alors soixante-deux ans. Le 29 mai 1914, elle écrivait une dernière lettre (nous en avons conservé environ 5000) à son fils spirituel et factotum Fried (nom prédestiné! *Frieden* signifie la paix).

Il n'est pas interdit de penser que Dieu lui fit la grâce de la rappeler à lui le 21 juin 1914 – une semaine plus tard, l'héritier d'Autriche était assassiné. Le 28 juillet, l'Autriche déclarait la guerre; le 31, Jaurès s'effondrait, rue de Montmartre, à Paris. Les adversaires de la vieille pacifiste l'avaient emporté. Coût de l'opération: dix millions de morts, l'Autriche anéantie, la Russie impériale de même; la France et l'Allemagne plongées dans un chaos mortel.

Ils disaient, si j'ai bien compris, que le service civil représente un grand danger?

JC

(1) *Bertha von Suttner - Ein Leben für Frieden*, (Piper Verlag, München-Zürich 1986)

■ Le prochain DP se présentera sous forme de brochure et tiendra lieu de deux numéros. Que nos lecteurs ne soient pas surpris par le format (à l'ancienne), ni par cet espacement sur deux semaines (3 et 10 septembre, Jeûne genevois compris!).

DP a saisi le prétexte des élections nationales, non pas pour présenter un simili programme électoral, mais pour proposer une autre méthode d'approche.

Le cahier s'intitule "Le temps politique".

DP 874—875

### Un cahier interactif

Les lecteurs jugeront de l'originalité ou de la banalité du contenu. Nous ne faisons pas l'article. Mais, d'emblée, nous attirons l'attention sur le mode d'emploi. Le texte est présenté dans une mise en page qui sollicite le débat. En regard du texte des espaces blancs ont été ménagés; ils sont invités à prendre la plume pour contredire ou compléter. Mais il serait sans intérêt d'annoter en solitaire. Nous souhaitons que nos lecteurs nous retournent leur brochure lue crayon en main, (ils recevront un cahier neuf en retour pour que leur série reste complète). Nous publierons une synthèse et des extraits des commentaires reçus.

Les membres du comité de rédaction, à partir du texte commun, ont signé de la sorte quelques réflexions personnelles.

Incitation.

DP souhaite même que cet échange touche un cercle plus large que ses lecteurs abonnés. Commandez des cahiers supplémentaires! Faites circuler!

Les cantines électorales servent des propagandes bourratives, à base de slogans. C'est, très normalement, la loi du genre et parfois des cantines valent des auberges.

Mais le débat exige aussi d'autres supports. A cela vous invite le cahier DP sur "Le temps politique".

Domaine Public